



1700

Bulletin d'information de la Ville de Fribourg
Mitteilungsblatt der Stadt Freiburg

Septembre/Octobre 2023

September/Oktober 2023

397

FRIBOURG PASSE AU 30 9

QUARTIERS MIT NEUEN BEGRENZUNGEN 11

DES SERVIETTES DANS LES TOILETTES 13

12

C'est le nombre de quartiers de Fribourg, dont les délimitations ont été redéfinies récemment.

1700

IMPRESSUM

Édition

Ville de Fribourg

Adresse

Ville de Fribourg
1700
Place de l'Hôtel-de-Ville 3
1700 Fribourg
026 351 71 11
www.ville-fribourg.ch

Responsabilité rédactionnelle

Secteur de la communication
1700@ville-fr.ch

Annonces

media f - régie publicitaire
Boulevard de Pérolles 38
1700 Fribourg
026 426 42 42
support@media-f.ch

Impression

media f imprimerie SA
Boulevard de Pérolles 38
1700 Fribourg
026 426 44 55

Photo de couverture

Nouveau distributeur de protections hygiéniques dans les toilettes de MEMO
© Ville de Fribourg/
Valentine Brodard

Photo de l'éditorial

© Ville de Fribourg/
Valentine Brodard

Tirage

24 432 exemplaires

STATISTIQUES DE LA POPULATION EN VILLE DE FRIBOURG

À la fin août 2023, la population légale de la ville était de **38 567 habitants-es**, soit 76 personnes de moins qu'à la fin juillet 2023. La population en séjour était de 2766 personnes (- 85). Le chiffre de la population totale était donc de 41 333 personnes (- 161) au 31 août.

STATISTIQUES DU CHÔMAGE EN VILLE DE FRIBOURG

Au 31 août 2023, la ville de Fribourg comptait **1401 personnes en demande d'emploi** (+ 21 par rapport à juillet 2023). Ce chiffre comprend également le nombre de personnes au chômage, qui, selon les critères du SECO, s'élevait à 710 (+ 16), pour un taux de chômage de 3,58%.

Le taux de chômage permet d'effectuer des comparaisons entre les cantons puisqu'il est calculé de manière uniforme en Suisse. Le groupe des demandeurs-euses d'emploi comprend les chômeurs-euses et les personnes qui sont occupées dans une mesure active (programme d'emploi temporaire, gain intermédiaire, cours de perfectionnement ou reconversion professionnelle). Depuis juin 2022, les chiffres du chômage sont calculés sur la base d'un échantillon établi par l'Office fédéral de la statistique sur trois ans (2018, 2019 et 2020).

EXTRAITS DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal

a décidé le versement d'un don de 7500 francs à la Ville de La Chaux-de-Fonds, afin de soutenir la reconstruction des espaces et bâtiments publics endommagés par la tempête du 24 juillet 2023 ;

a validé le nombre de signatures valables et constaté l'aboutissement de l'initiative « La première heure de parking gratuite à Fribourg » ;

a fixé les assemblées bourgeoises 2024 au mardi 21 mai et au mercredi 11 décembre ;

a émis des préavis favorables à 16 demandes de permis de construire préfectoraux selon la procédure ordinaire ;

a autorisé 41 permis de construire communaux selon la procédure simplifiée.

AUSZÜGE AUS DEM GEMEINDERAT

Der Gemeinderat

beschliesst die Überweisung einer Spende von CHF 7500.– an die Stadt La Chaux-de-Fonds, um den Wiederaufbau der durch den Sturm vom 24. Juli 2023 beschädigten öffentlichen Räume und Gebäude zu unterstützen ;

validiert die Anzahl der gültigen Unterschriften und stellt fest, dass die Initiative «Die erste Stunde Parkieren ist gratis in Freiburg» zustande gekommen ist ;

legt die Burgerversammlungen 2024 auf Dienstag, 21. Mai, und Mittwoch, 11. Dezember, fest ;

nimmt positiv Stellung zu 16 Baugesuchen des Oberamts gemäss dem ordentlichen Verfahren ;

erteilt 41 kommunale Baubewilligungen gemäss dem vereinfachten Verfahren.

2 Extraits du Conseil communal
Auszüge aus dem Gemeinderat

3 Editorial

4 Conseil général
Generalrat

7 Elections fédérales
et votations cantonale

8 Le parking Saint-Léonard
ouvre ses portes

9 #love30

10 Championnat du monde
de futnet

10 Subventions énergétiques

11 Des quartiers aux nouveaux
contours
Quartiere mit neuen Begren-
zungen

13 Des ateliers contre
le harcèlement de rue
Des serviettes
dans les toilettes

14 Les 100 ans de la Motta en
images

15 100 ans, quel bel âge!
La Ville de Fribourg obtient
une délégation de compé-
tences

16 Concours 1700: gagnants-es
et nouvelle édition

17 L'Atelier sort de ses murs

18 Mini Morat-Fribourg :
nouveau parcours

19 Fribourg, Ville du goût 2023

20 A MEMO
In MEMO

21 Faune de Fribourg :
le faucon pèlerin

22 Mémento

ÉDITORIAL

Fribourg à 30

Fribourg passe au 30: dès le 2 octobre, une grande partie du territoire communal sera limitée à 30 km/h, de jour comme de nuit.

Cette idée ne sort pas d'un chapeau: elle est destinée en premier lieu à lutter contre le bruit routier et à répondre ainsi à l'ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit. De nombreuses autres villes de Suisse mènent actuellement des actions et des réflexions similaires.

Bien entendu, il faudra un peu de temps aux automobilistes pour s'y habituer. Rassurez-vous, vous ne vous ferez pas flasher immédiatement! Une campagne de communication, intitulée #love30, sera d'ailleurs lancée pour vous rappeler de lever le pied et les radars ne sortiront qu'après ce temps d'adaptation. #love30, pour rappeler que cette mesure a de nombreux effets positifs sur la qualité de vie des Fribourgeoises et Fribourgeois, et pas uniquement au niveau sonore. Cette mesure rend le réseau routier communal plus cohérent – vous ne devez pas rouler à 30 à l'heure sur certains axes et à 50 sur d'autres, au risque de ne plus savoir à quelle limitation vous vouer. Ses effets positifs ont été constatés ailleurs, notamment dans de nombreuses villes en Europe, telles que Bilbao, Grenoble, Montpellier ou encore Graz, ville de 310000 âmes qui a déjà adopté cette mesure il y a près de 25 ans. Le 30 km/h fluidifie également le trafic, en évitant accélérations et décélérations. Et, surtout, il a un impact certain sur la sécurité routière: en roulant plus lentement, on provoque moins d'accidents avec des conséquences souvent bien moins graves. La qualité de vie est augmentée et la cohabitation dans le trafic, plus sûre et plus harmonieuse. Tous ces avantages valent bien un petit temps d'adaptation. Comme on dit en italien: *chi va piano va sano e va lontano!*



PIERRE-OLIVIER NOBS
Conseiller communal
Gemeinderat

EDITORIAL

Tempo 30 in Freiburg

In Freiburg gilt demnächst Tempo 30. Ab 2. Oktober wird die Geschwindigkeit in einem grossen Teil des Stadtgebiets auf 30 km/h begrenzt, und das tags wie nachts.

Diese Idee ist nicht aus dem Hut gezaubert: Sie soll in erster Linie den Strassenlärm bekämpfen und damit der Lärmschutzverordnung des Bundes entsprechen. Viele andere Schweizer Städte unternehmen derzeit ähnliche Aktionen und Erwägungen.

Natürlich braucht es etwas Zeit, bis sich die Autofahrer:innen daran gewöhnt haben. Keine Sorge, Sie werden nicht sofort geblitzt! Eine Kommunikationskampagne mit dem Titel #love30 wird lanciert, um Sie daran zu erinnern, den Fuss vom Gas zu nehmen, und

Radargeräte kommen erst nach dieser Eingewöhnungszeit zum Einsatz. Die Bezeichnung #love30 will daran erinnern, dass diese Massnahme zahlreiche positive Auswirkungen auf die Lebensqualität der Freiburger:innen hat, und zwar nicht nur in Sachen Lärmbelastung. Sie verschafft dem kommunalen Strassennetz mehr Kohärenz – Sie müssen nicht auf bestimmten Strassen mit 30 und auf anderen mit 50 km/h fahren, auf die Gefahr hin, dass Sie nicht mehr wissen, an welche Beschränkung Sie sich zu halten haben. Die positiven Auswirkungen von Tempo 30 wurden bereits in vielen anderen europäischen Städten registriert, zum Beispiel in Bilbao, Grenoble, Montpellier oder in der 310000-Einwohner-Stadt Graz, die diese Massnahme vor fast 25 Jahren einführte. Tempo 30 macht den Verkehr zudem flüssiger, da sich Beschleunigungs- und Bremsaktionen vermeiden lassen. Und vor allem hat es einen deutlichen Einfluss auf die Verkehrssicherheit: Wer langsamer fährt, verursacht weniger Unfälle mit oft weniger schweren Folgen. Die Lebensqualität wird gesteigert, und das Zusammenleben im Verkehr ist sicherer und harmonischer. All diese Vorteile sind eine kleine Eingewöhnungszeit wert. Wie man auf Italienisch sagt: *Chi va piano va sano e va lontano!*

Lundi 9 octobre (séance de relevée mardi 10 octobre)
et lundi 30 octobre, 19h30, salle du Grand Conseil,
Hôtel cantonal, place de l'Hôtel-de-Ville 2

Ordre du jour disponible sur
www.ville-fribourg.ch/conseil-general

Conseil général

Séance du Conseil général des 4 et 5 juillet: réaménagement de la place du Pertuis et adoption du règlement général de police

Dernière séance avant l'été, mais de nombreux changements dans les fonctions. Dans le groupe Vert-e-s, **Diana Andrea** est entrée au Conseil général en remplacement de **Mathilde Vonlanthen**, **Camille Goy** a accédé à la fonction de scrutatrice en remplacement de **Josée Cattin Kuster**, **Gilles Bourgarel** assurant sa suppléance. Du côté du Parti socialiste, **Elias Moussa** a été désigné représentant de la Ville au Conseil d'agglomération en remplacement de **Marc Vonlanthen**.

En avant vers une nouvelle place du Pertuis

Le crédit d'ouvrage de la requalification de la place du Pertuis figurait à l'ordre du jour de la séance. Le Conseil communal prévoit de lui rendre sa fonction d'antan: porte d'entrée de la Basse-Ville favorisant les rencontres et les interactions. La présidente de la Commission financière, (Cofin), **Marine Jordan (PS)**, s'est réjouie qu'à ce stade déjà 86% des coûts de soumission soient connus. Elle a souligné que des subventions étaient attendues, de la part de l'État et de l'Agglomération.

Claude Schenker, porte-voix du groupe Le Centre/PVL, a trouvé ce projet trop coûteux. Le reproche le plus important concernait la mobilité. «Le Conseil communal prend ça

et là toutes les *mesurettes* locales souhaitées par le bordier afin que celui-ci continue de voter à gauche. Ce faisant, notre Exécutif se contre-fiche des automobilistes qui doivent ou qui osent encore se rendre en ville. C'est ainsi qu'il asphyxie la ville, ses habitants et commerçants. C'est grave, parce que c'est intentionnel.» Du côté des commissions et des autres groupes, c'était plutôt la satisfaction qui a dominé. Le message a «enthousiasmé» **Jean-Marie Pel-laux**, au nom du groupe Vert-e-s. Le groupe PS, par **Marc Vonlanthen**, a salué ce projet. «Actuellement, ce lieu est surtout utilisé par les automobilistes. Le flux des piétons et des cyclistes, pourtant abondant avec la proximité des infrastructures sportives, des écoles et des attraits touristiques est relégué à quelques espaces résiduels.» Avec cette requalification, «c'est la multiplicité des usages qui est favorisée et c'est la seule solution pour partager cette ressource limitée qu'est l'espace public».

Abribus et tranchées végétalisées

Certaines réserves ont toutefois été exprimées. La première concernait l'abribus. **Gilles Bourgarel (Vert-e-s)**, au nom de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures, l'a jugé trop petit.

Océane Gex (PLR) a remis en question l'existence même de cet abri, puisque aucun autre arrêt de la ligne 4 n'en est équipé. Pour **Maurice Page (CG-PCS)**, le choix de cette infrastructure semblait avoir été motivé par des considérations plus esthétiques que pratiques. **Andrea Burgener Woeffray**, conseillère communale directrice de l'Edilité, a rappelé que la taille de cet abribus est proportionnelle à la grandeur de l'entier du périmètre. Les tranchées végétalisées de la rue de la Neuveville ont également fait parler d'elles. Installées le long des zones sensibles, elles serviront à augmenter le sentiment de sécurité des piétons. La Cofin s'est interrogée sur leur coût, mais elle a été rassurée de savoir que ceux-ci seraient limités, car ces tranchées ne nécessiteront un entretien que deux fois par année. **Johan Dick (UDC)** a, lui, rappelé que de telles installations pourraient s'endommager à cause de la circulation. **Au moment du vote, le Conseil général a adopté ce message par 59 voix pour, 5 contre et une abstention.**

Autorisations: gratuité pour des associations locales

Autre point à l'ordre du jour: la seconde lecture du règlement général de police. Des contradictions dans certains amendements avaient pous-

sé le Parlement communal à réexaminer ce texte. Une des nouveautés adoptées permettra aux associations de quartier, culturelles, sociales, sportives locales et de commerçants-es locaux-les d'être exonérées de taxes et émoluments, pour les autorisations d'activités à but non lucratif qu'elles organisent et de manifestations d'intérêt public. Le Conseil général s'est ainsi rallié à une proposition de **Marine Jordan (PS)**, **David Krienbühl (PLR)**, **Valentine Mauron (Vert-e-s)**, **Simon Murith (CG-PVL)** et **Pascal Wicht (UDC)**.

Autre thématique abordée: la publicité sur le territoire communal. Si la première version du règlement proposait d'interdire la publicité pour l'alcool, le tabac, les crédits à la consommation, les jeux d'argent, les énergies fossiles et les produits pétroliers à visée commerciale, le groupe PLR demandait d'autoriser la publicité pour les jeux d'argent, alors que les Vert-e-s auraient souhaité aller encore plus loin en interdisant toute publicité à visée commerciale en ville. **Au moment du vote, le plénum a soutenu l'amendement du groupe PLR.**

Retrouvez les documents débattus en séance et le procès-verbal sur www.ville-fribourg.ch/conseil-general.

PUBLICITÉ



FIDUCONSULT

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE D'EXPERTISES ET REVISION - CONSEILS JURIDIQUES ET FISCAUX



Fribourg

Fiduconsult Fribourg SA
Rue des Pilettes 3
1701 Fribourg
Tél. +41 26 422 72 00
fiduconsult@fiduconsult.ch



Bulle

Fiduconsult Bulle SA
Rue Lécheretta 1
1630 Bulle
Tél. +41 26 913 00 40
bulle@fiduconsult.ch

EXPERTS-RÉVISEURS AGRÉGÉS



Membre d'EXPERTSuisse



FIDUCIAIRE | SUISSE

WWW.FIDUCONSULT.CH

A vos côtés, dans
toutes les situations !



FRIBOURG | BULLE | LAUSANNE | YVERDON | GENÈVE | NEUCHÂTEL | LA CHAUX-DE-FONDS | SAIGNELÉGIER

Generalrat

Sitzung des Generalrats vom 4. und 5. Juli: Neugestaltung des Pertuis-Platzes und Verabschiedung des Allgemeinen Polizeireglements

Letzte Sitzung vor dem Sommer, doch zahlreiche Änderungen in den Ämtern. In der Fraktion der Grünen zog **Diana Andrea** anstelle von **Mathilde Vonlanthen** in den Generalrat ein, **Camille Goy** übernahm das Amt der Stimmzählerin anstelle von **Josée Cattin Kuster**, wobei **Gilles Bourgarel** als ihr Stellvertreter fungiert. Auf Seiten der SP wurde **Elias Moussa** als Nachfolger von **Marc Vonlanthen** zum Vertreter der Stadt im Agglomerationsrat ernannt.

Demnächst ein neuer Pertuis-Platz

Auf der Tagesordnung der Sitzung stand der Baukredit für die Neugestaltung des Pertuis-Platzes. Der Gemeinderat plant, dem Platz seine frühere Funktion zurückzugeben: als Eingangstor zur Unterstadt, das Begegnungen und Interaktionen fördert. Die Präsidentin der Finanzkommission (Fiko), **Marine Jordan (SP)**, freute sich, dass zu diesem Zeitpunkt bereits 86 % der Submissionskosten bekannt sind. Sie betonte, dass Subventionen vom Staat wie von der Agglomeration zu erwarten sind.

Claude Schenker, Sprecher der Mitte/GLP-Fraktion, hielt das Projekt für zu kostspielig. Der wichtigste Vorwurf betraf die Mobilität. «Der Gemeinderat unternimmt da und dort alle lokalen Schritchen, die von

den Einwohnern gewünscht werden, damit diese weiterhin links wählen. Damit verhöhnt unsere Exekutive die Autofahrer, die in die Stadt fahren müssen oder das noch wagen ... Auf diese Weise erstickt sie die Stadt, ihre Bewohner und ihre Geschäftsleute. Das ist schlimm, weil es beabsichtigt ist.» Auf Seiten der Kommissionen und anderen Fraktionen herrschte eher Zufriedenheit vor. Im Namen der Grünen war **Jean-Marie Pellaux** von der Botschaft «begeistert». Die SP-Fraktion, vertreten durch **Marc Vonlanthen**, begrüßte das Projekt. «Derzeit wird dieser Ort vor allem von Autos genutzt, während die Fussgänger und Radfahrer, die aufgrund der nahegelegenen Sportanlagen, Schulen und touristischen Attraktionen reichlich vorhanden sind, auf einige Restflächen verbannt werden.» Mit dieser Umgestaltung «wird die Vielfalt der Nutzungen gefördert, und das ist die einzige Lösung, um die begrenzte Ressource des öffentlichen Raums gemeinsam zu nutzen».

Busunterstand und begrünte Streifen

Es wurden allerdings einige Vorbehalte geäußert. Der erste betraf den Busunterstand. **Gilles Bourgarel (Grüne)**, der im Namen der Baukommission sprach, hielt sie für zu

klein. **Océane Gex (FDP)** stellte prinzipiell die Existenz dieses Unterstands in Frage, da keine andere Haltestelle der Linie 4 mit einem solchen ausgestattet ist. Für **Maurice Page (ML-CSP)** schien diese Baute aus eher ästhetischen als praktischen Gründen gewählt worden zu sein. **Andrea Burgener Woeffray**, Gemeinderätin und Baudirektorin, erinnerte daran, dass die Grösse des Unterstands proportional zur Grösse des gesamten Perimeters ist.

Die begrünten Streifen der Neustadtgasse waren ebenfalls ein Thema. Entlang sensibler Bereiche angelegt, sollen sie das Sicherheitsgefühl der zu Fuss Gehenden erhöhen. Die Fiko fragte nach den Kosten, war aber beruhigt, dass sich diese in Grenzen hielten, da die Streifen nur zweimal im Jahr gepflegt werden müssten. **Johan Dick (SVP)** erinnerte daran, dass solche Anlagen durch den Verkehr Schaden nehmen könnten. **Bei der Abstimmung nahm der Generalrat die Botschaft mit 59 zu 5 Stimmen bei einer Enthaltung an.**

Bewilligungen: kostenlos für Ortsvereine

Ein weiteres Traktandum war die zweite Lesung des Allgemeinen Polizeireglements. Widersprüche in einigen Änderungsanträgen hatten

das Gemeindeparlament dazu veranlasst, den Text ein weiteres Mal zu prüfen. Eine der angenommenen Neuerungen ermöglicht es Quartier-, Kultur-, Sozial- und Sportvereinen sowie lokalen Geschäftsleuten, von Steuern und Gebühren für die Bewilligungen der von ihnen organisierten nicht gewinnorientierten Aktivitäten und Veranstaltungen von öffentlichem Interesse befreit zu werden. Der Generalrat schloss sich damit einem Antrag von **Marine Jordan (SP)**, **David Krienbühl (FDP)**, **Valentine Mauron (Grüne)**, **Simon Murith (ML-GLP)** und **Pascal Wicht (SVP)** an.

Ein weiteres Thema, das zur Diskussion stand, war die Werbung auf Gemeindegebiet. Während die erste Fassung des Reglements vorsah, kommerzielle Werbung für Alkohol, Tabak, Verbraucherkredite, Glücksspiele, fossile Energien und Erdölprodukte zu verbieten, verlangte die FDP-Fraktion, Werbung für Glücksspiele zu erlauben, während die Grünen gerne noch weiter gehen und jegliche kommerzielle Werbung in der Stadt verbieten wollten. **Bei der Abstimmung unterstützte das Plenum den Änderungsantrag der FDP-Fraktion.**

Die in der Sitzung diskutierten Dokumente und das Protokoll finden Sie unter www.ville-fribourg.ch/de/generalrat.

Conseil général

Pour sa session de septembre, le Conseil général a accueilli **François Yerly-Brault (Vert-e-s)**, en remplacement d'Amélie Baechler. Il a ensuite élu **Valérie Kohler (Le Centre)** comme représentante du Conseil général au Conseil d'administration d'Eau de Fribourg SA. **Sylvain Derameruz (Le Centre)** a été élu à la Commission des naturalisations en remplacement d'**Isabelle Sob**. Enfin, le Conseil général a émis un préavis à l'intention du Comité d'Agglomération, auquel il proposera de nommer le conseiller communal **Elias Moussa (PS)** en remplacement d'Andrea Burgener Woeffray. Les transports publics étaient à l'ordre du jour. Il s'agissait d'investir 12,5 millions pour augmenter le capital-actions de la Ville dans la holding

Séance des 12 et 13 septembre : oui du bout des lèvres à l'augmentation du capital-actions dans la société Transports publics fribourgeois Holding SA

Transports publics fribourgeois SA. Ces derniers ont en effet des projets d'investissement destinés notamment à décarboner les bus. Le vice-syndic, **Laurent Dietrich**, directeur des Finances, a salué « la volonté d'aller plus vite dans le contexte climatique actuel ».

Cette décision est liée à celle du Canton, autre actionnaire principal. L'objet étant soumis au référendum obligatoire, la population votera probablement en mars 2024. En cas de refus cantonal, la décision de la Ville sera caduque.

La Commission financière a préavisé favorablement cette demande, malgré de nombreux doutes. « Si tous les membres partagent l'objectif de réduction des gaz à effet de serre, cet objet n'apporte aucun

avantage à la Ville et risque de provoquer des reports d'investissements », a affirmé sa présidente **Marine Jordan (PS)**.

La proposition n'a pas rencontré l'enthousiasme des parlementaires. « Cela va à l'encontre des intérêts des contribuables », estime le PLR par la voix de **David Krienbühl**. « Investir dans la décarbonation, oui, mais de manière démocratique et transparente », a demandé au nom des Vert-e-s **Margot Chauderna**.

Le reproche revenant le plus souvent tenait au fait que la Ville, en tant qu'actionnaire historique, doit assumer des investissements qui concernent tout le canton. « Fribourg n'est plus la vache à lait des autres communes », a lancé au nom de l'UDC **Pascal Wicht**.

Seul Le Centre a défendu l'objet : « La décarbonation est une priorité et cette transition ne se fera pas sans nous », a plaidé **Jean-Thomas Vacher**. Quelques élus-es se sont ensuite exprimés en faveur d'un oui en leur nom propre. Pour **Maurice Page (CG-PCS)**, « si la Ville dit non c'est qu'elle n'est pas intéressée à la transition énergétique ». Pour **François Yerly-Brault (Vert-e-s)**, « dire oui est un signal fort à l'ensemble du canton ».

Malgré ces vents défavorables, le Conseil général a accepté l'objet par 39 oui, 29 non et 4 abstentions.

Retrouvez les documents débattus en séance ainsi que le procès-verbal sur www.ville-fribourg.ch/conseil-general

Generalrat

Sitzung vom 13. und 14. September: knappes Ja zur Erhöhung des Aktienkapitals für die Gesellschaft Transports publics fribourgeois Holding SA

In seiner Septembersitzung begrüsst der Generalrat **François Yerly-Brault (Grüne)** als Nachfolger von Amélie Baechler. Anschliessend wählte er **Valérie Kohler (Die Mitte)** als Vertreterin des Generalrats in den Verwaltungsrat der Freiburger Wasser AG. **Sylvain Derameruz (Die Mitte)** wurde als Nachfolger von **Isabelle Sob** in die Einbürgerungskommission gewählt. Schliesslich gab der Generalrat einen Vorbescheid zuhanden des Agglomerationsvorstands ab, dem er die Ernennung von Gemeinderat **Elias Moussa (SP)** als Nachfolger von Andrea Burgener Woeffray vor schlägt.

Der öffentliche Verkehr stand auf der Tagesordnung. Es ging um die Investition von 12,5 Millionen für die Erhöhung des Aktienkapitals der Stadt in der Gesellschaft Transports publics fribourgeois SA. Die Freiburgischen Verkehrsbetriebe haben

Investitionsprojekte entwickelt, deren Ziel insbesondere die Dekarbonisierung der Busse ist. Vize-stadtammann und Finanzdirektor **Laurent Dietrich** begrüsst « den Willen, im aktuellen Klimakontext schneller zu handeln ».

Dieser Beschluss ist an jenen des Kantons, eines weiteren Hauptaktionärs, geknüpft. Da die kantonale Vorlage dem obligatorischen Referendum unterliegt, wird die Bevölkerung voraussichtlich im März 2024 darüber abstimmen. Im Falle einer Ablehnung durch den Kanton wird der Beschluss der Stadt hinfällig.

Die Finanzkommission befürwortete den Antrag trotz zahlreicher Zweifel. « Wenn alle Mitglieder das Ziel teilen, die Treibhausgase zu reduzieren, bringt dieses Geschäft der Stadt keinen Vorteil, und es besteht das Risiko der Rückstellung von Investitionen », erklärte ihre Präsidentin **Marine Jordan**.

Bei den Parlamentarier:innen stiess der Antrag nicht auf Begeisterung. « Er widerspricht den Interessen der Steuerzahler », meinte die FDP, vertreten von **David Krienbühl**. Im Namen der Grünen erklärte **Margot Chauderna**: « Investitionen in die Dekarbonisierung ja, doch auf demokratische und transparente Weise ».

Der am häufigsten geäusserte Vorwurf bezog sich auf die Tatsache, dass die Stadt als historische Aktionärin für Investitionen aufkommen muss, die den ganzen Kanton betreffen. « Freiburg ist nicht mehr die Milchkuh der anderen Gemeinden », äusserte **Pascal Wicht** im Namen der SVP.

Nur Die Mitte verteidigte den Antrag: « Die Dekarbonisierung ist eine Priorität, und diese Wende wird nicht ohne uns stattfinden », verdeutlichte **Jean-Thomas Vacher**. Einige Generalratsmitglieder sprachen

sich dann in ihrem eigenen Namen für ein Ja aus. **Maurice Page (ML-CSP)** meinte: « Sagt die Stadt nein, ist sie nicht an der Energiewende interessiert. » Für **François Yerly-Brault (Grüne)** ist « ein Ja ein starkes Signal für den gesamten Kanton ».

Trotz dieser Einwände stimmte der Generalrat der Vorlage mit 39 Ja gegen 29 Nein-Stimmen bei 4 Enthaltungen zu.

Die in der Sitzung diskutierten Dokumente und das Protokoll finden Sie auf www.stadt-freiburg.ch/generalrat

VOTATIONS ET ÉLECTIONS DES 22 OCTOBRE ET 12 NOVEMBRE 2023

EIDGENÖSSISCHE WAHLEN UND KANTONALE ABSTIMMUNG VOM 22. OKTOBER UND 12. NOVEMBER 2023

22 octobre 2023

Élections fédérales

- **Élection au Conseil des États (1^{er} tour);**
- **Élection au Conseil national;**

12 novembre 2023

Élections fédérales

- **Élection au Conseil des États (2^e tour éventuel)**

Votation cantonale

- **Objet cantonal: Acceptez-vous la loi sur le désenchevêtrement des tâches entre l'État et les communes (1^{er} paquet)?**

Seules les personnes établies dans la commune de Fribourg peuvent y exercer leur droit de vote.

VOICI LES POSSIBILITÉS D'EXERCER VOTRE DROIT DE VOTE : VOTE ANTICIPÉ PAR CORRESPONDANCE

Signez le certificat de capacité civique et insérez-le dans l'enveloppe-réponse avec le bulletin de vote. Fermez l'enveloppe-réponse de façon à laisser apparaître l'adresse du bureau de vote dans la fenêtre. L'enveloppe-réponse étant préaffranchie, un timbre n'est pas nécessaire. Postez ce matériel de manière à ce qu'il soit distribué au bureau de vote avant la clôture du scrutin.

Attention: sans le certificat de capacité civique signé, votre bulletin sera considéré comme nul (non valable).

Le certificat de capacité civique (feuille blanche au format A5) doit impérativement être signé et inséré dans l'enveloppe-réponse ou emporté avec vous au bureau de vote. Il sert à prouver que vous pouvez exercer votre droit de vote en ville de Fribourg.



VOTE ANTICIPÉ PAR DÉPÔT

Signez le certificat de capacité civique et insérez-le dans l'enveloppe-réponse avec le bulletin de vote. Fermez l'enveloppe-réponse de façon à laisser apparaître l'adresse du bureau de vote dans la fenêtre. Déposez-la dans la boîte aux lettres spéciale « Votation » devant la Maison de Ville, place de l'Hôtel-de-Ville 3, cela au plus tard le dimanche du scrutin, avant l'ouverture du local de vote (10 heures). Cette boîte aux lettres est accessible en tout temps.

Sans le certificat de capacité civique signé, votre bulletin sera considéré comme nul.

VOTE EN PERSONNE AU BUREAU DE VOTE

Le bureau de vote se trouve à la rue des Chanoines 1 (à côté de la cathédrale) et sera ouvert uniquement le dimanche des votations de 10 à 12 heures. Vous devez vous présenter en personne. Vous n'êtes pas autorisé-e à y déposer le bulletin d'une tierce personne. **Attention:** pensez à emporter votre certificat de capacité civique. Sans ce document, vous ne serez pas autorisé-e à voter.



22. Oktober 2023

Eidgenössische Wahlen

- **Ständeratswahl (1. Wahlgang);**
- **Nationalratswahl**

12. November 2023

Eidgenössische Wahlen

- **Ständeratswahl (eventueller 2. Wahlgang)**

Kantonale Abstimmung

- **Wollen Sie dem Gesetz über die Aufgabenentflechtung zwischen Staat und Gemeinden – 1. Paket zustimmen?**

Nur in der Gemeinde Freiburg wohnhafte Personen können dort ihr Wahlrecht ausüben.

SIE HABEN FOLGENDE MÖGLICHKEITEN, IHR WAHLRECHT AUSZÜBEN:

VORZEITIGE STIMMABGABE PER BRIEFWAHL

Unterschreiben Sie den Stimmrechtsausweis und legen Sie ihn zusammen mit dem Stimmzettel ins Antwortkuvert. Schliessen Sie das Antwortkuvert so, dass die Adresse des Stimmbüros im Adressfenster erscheint. Da das Antwortkuvert bereits frankiert ist, wird keine Briefmarke benötigt. Übergeben Sie diese Unterlagen der Post, sodass sie spätestens am Tag der Abstimmung beim Stimmbüro eintreffen.

Achtung: Ohne den unterschriebenen Stimmrechtsausweis ist die Stimme ungültig.

Der Stimmrechtsausweis (weisses Blatt im Format A5) muss zwingend unterschrieben und ins Antwortkuvert gelegt oder mit ins Stimmbüro gebracht werden. Er dient als Beweis dafür, dass Sie in der Stadt Freiburg stimmberechtigt sind.

VORZEITIGE STIMMABGABE BEI DER GEMEINDE

Unterschreiben Sie den Stimmrechtsausweis und legen Sie ihn zusammen mit dem Stimmzettel ins Antwortkuvert. Schliessen Sie das Antwortkuvert so, dass die Adresse des Stimmbüros im Adressfenster erscheint. Legen Sie das Antwortkuvert bis zum Abstimmungssonntag vor Öffnung des Stimmlokals in den besonderen Briefkasten « Abstimmung » vor dem Stadthaus, Rathausplatz 3 (10 Uhr). Dieser Briefkasten ist jederzeit zugänglich.

Ohne den unterschriebenen Stimmrechtsausweis ist die Stimme ungültig.

PERSÖNLICHE STIMMABGABE IM STIMMBÜRO

Das Stimmbüro befindet sich an der Chorherrengasse 1 (neben der Kathedrale) und ist nur am Tag der Abstimmung zwischen 10 und 12 Uhr geöffnet. Sie müssen persönlich erscheinen. Sie sind nicht berechtigt, den Stimmzettel einer Drittperson in die Urne zu legen. **Achtung:** Denken Sie daran, Ihren Stimmrechtsausweis mitzunehmen. Ohne dieses Dokument werden Sie nicht abstimmen können.



LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL

À la suite de la démission au 15 juillet de la conseillère communale Andrea Burgener Woeffray, Elias Moussa, le nouvel élu (tout à droite), reprend la Direction de l'édilité.
De gauche à droite: Mirjam Ballmer (conseillère communale), Laurent Dietrich (vice-syndic), Thierry Steiert (syndic), Pierre-Olivier Nobs (conseiller communal), Elias Moussa (conseiller communal).
© Ville de Fribourg / Valentine Brodard

Le parking Saint-Léonard est ouvert

Retardée en raison de défauts constatés dans les dalles et attendue pour le début de la saison de hockey sur glace 2023/2024, l'ouverture du nouveau parking public de la patinoire communale, de son nom officiel parking Saint-Léonard, est effective depuis le 11 septembre. La population dispose désormais en tout temps de plus de 230 nouvelles places de parc sur le site sportif Saint-Léonard. Plusieurs d'entre elles sont bien sûr réservées aux personnes à mobilité réduite, également les soirs de match.

Cette ouverture a amené des changements au niveau des règles de circulation sur le plateau de Saint-Léonard. Le chemin de Saint-Léonard est ainsi fermé à tout véhicule dès la hauteur du parking, en direction du sud. De même, le stationnement et la circulation – hormis

pour les livraisons – sont interdites sur l'entier de la zone de la place du Fair-Play, sise entre les deux patinoires et la halle omnisport, ainsi que la salle communale Saint-Léonard. La zone de dépose-minute pour les parents, jusqu'alors située entre les bâtiments, est remplacée par le nouveau parking. Il suffira aux parents de déposer leurs enfants et de sortir du parking en moins d'un quart d'heure, sans devoir passer par les caisses.

Pour rappel, une convention signée entre la Ville de Fribourg et ses partenaires avait permis d'établir une répartition des coûts de correction, à hauteur de 1,1 million de francs. La Ville, qui se félicite de l'attitude positive affichée par les parties impliquées, n'a pas dû participer au financement de ces opérations de réparation.



Le nouveau parking offre plus de 230 places à la population sur le site sportif Saint-Léonard.
© Ville de Fribourg / Valentine Brodard

Fribourg passe au **30**

#LOVE30 Dès le 2 octobre, 60% du réseau routier seront limités à 30 km/h de jour comme de nuit. Destinée à lutter contre le bruit routier, cette mesure a également d'importants avantages en termes de qualité de vie et de sécurité. Elle s'accompagnera d'une campagne de communication intitulée #love30.

« Une vitesse maximale de 30 km/h doit devenir la norme dans les villes. » C'est l'Union des villes suisses (UVS) qui l'affirme dans une prise de position de décembre 2022, renouvelée en mai de cette année.

Premier point mis en avant par l'UVS pour justifier ce constat: la lutte contre le bruit routier. Les villes sont tenues de prendre des mesures pour diminuer les nuisances sonores liées au trafic. Cela passe par la pose de revêtement phonoabsorbant, mais aussi par l'abaissement des vitesses. « L'abaissement de la vitesse réduit le nombre et la gravité des accidents, grâce à une meilleure cohabitation entre les différents modes

de déplacement. Parmi les autres avantages de cette mesure, l'on compte également une meilleure fluidité du trafic », note encore l'UVS dans sa prise de position.

Ces constats, la Ville de Fribourg les a également faits. Raison pour laquelle elle a publié en septembre 2020 un projet ambitieux d'assainissement au bruit routier: il prévoit que 60% du réseau routier de la ville (75% des routes communales) seront limités à 30 km/h de jour comme de nuit. Ce sera le cas dès le 2 octobre.

Campagne de communication

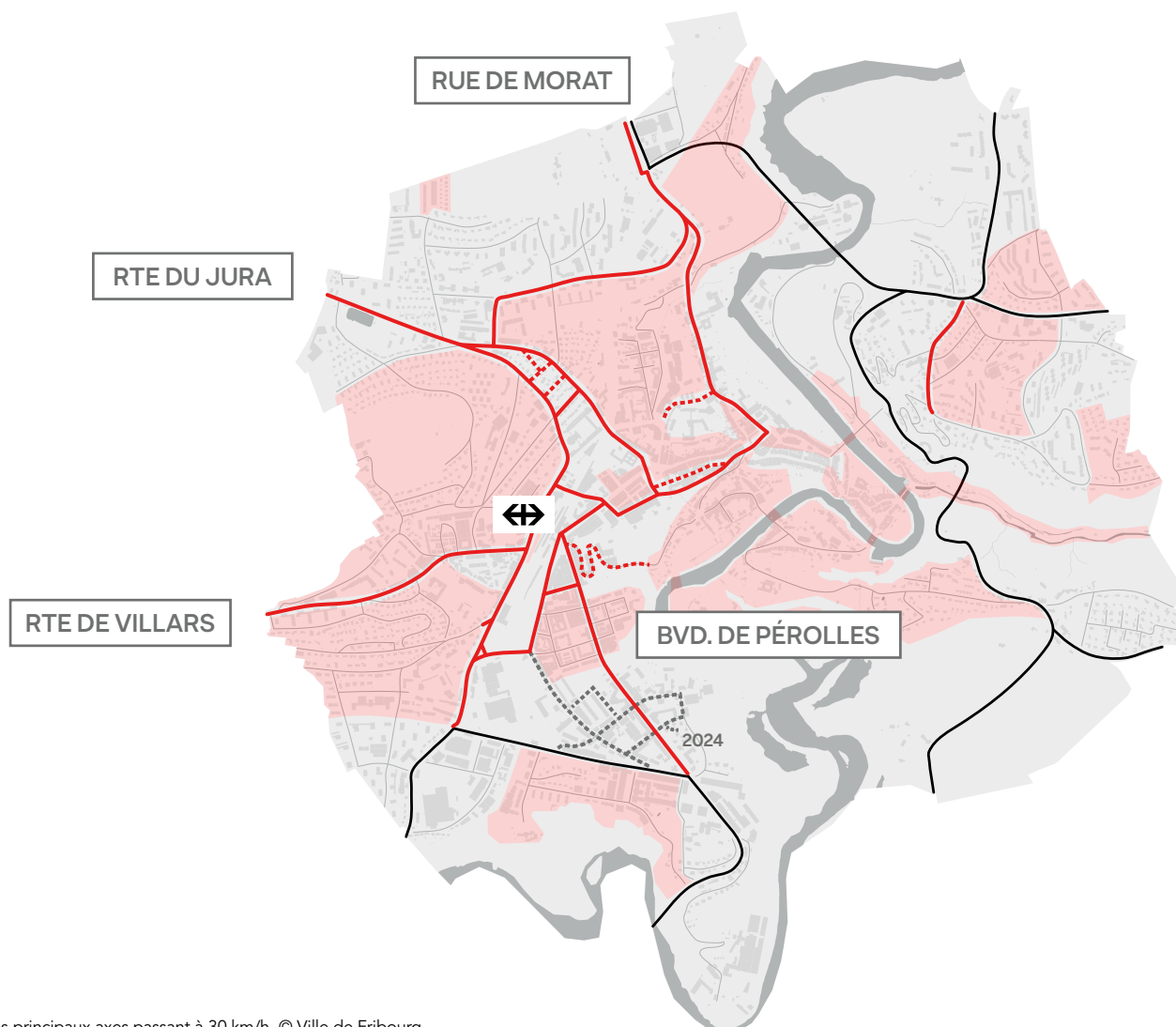
Cette mesure s'accompagnera d'une campagne de communication, intitulée #love30. Objectifs: d'une part,

informer les automobilistes de ces nouvelles limitations. Ainsi, en plus des affiches Love30, des radars didactiques (ceux où un smiley change de couleur et d'humeur selon votre vitesse) seront installés sur des axes importants. D'autre part, rendre attentive la population aux avantages en termes de qualité de vie, raison pour laquelle le message est résolument positif: plus de qualité de

vie, plus de sécurité, moins de bruit. Sur le site internet de la Ville, la page www.ville-fribourg.ch/love30 vous donne de nombreux renseignements utiles. Vous y trouverez notamment une carte des axes concernés et les réponses aux questions les plus fréquentes.

Voir aussi l'Éditorial en page 3

Zones 30 ou limitations à 30 km/h: ce n'est pas la même chose. Les premières sont généralement situées dans les quartiers. Des règles spécifiques s'y appliquent: priorité de droite, pas de passage piétons, mais la possibilité de traverser n'importe où. Des mesures d'accompagnement destinées à ralentir le trafic (îlots, « gendarmes couchés », y sont souvent visibles. Les secondes concernent les grands axes et ne s'accompagnent pas de telles mesures. La seule chose qui change, par rapport à une route normale, c'est la vitesse maximale autorisée.



Les meilleures du futnet mondial à Fribourg

ÉVÈNEMENT Du 27 au 29 octobre, le championnat du monde de futnet féminin se tiendra à la halle omnisport de Saint-Léonard. Les équipes présentes comptent sur vos encouragements.

La crème de la crème du futnet fera halte à Fribourg fin octobre : pour la première fois, le championnat du monde féminin se déroulera dans notre ville. La compétition accueillera une dizaine d'équipes venues d'Europe, d'Amérique du Sud, d'Afrique et du Moyen-Orient. Et, bien sûr, notre équipe nationale.

La discipline est centenaire, mais elle reste méconnue. Appelée « football-tennis » jusqu'en 2010, elle consiste à se renvoyer un ballon de football sur un terrain aux dimensions du volley-ball, au-dessus d'un

filet approximativement à hauteur de celui du tennis. Les athlètes peuvent utiliser toutes les parties de leur corps, à l'exception des bras. Ce sport peut se jouer en simple, en double ou en triple. Le futnet est très technique et très physique, comme vous pourrez le découvrir du 27 au 29 octobre à la halle omnisport de Saint-Léonard. Au programme du vendredi et du samedi : les phases de qualifications. Et, dimanche, place aux finales. Le comité d'organisation espère que les Fribourgeoises et les Fribourgeois se déplaceront en nombre pour soutenir les athlètes. Cela sera peut-être l'occa-



sion de susciter des vocations et d'assurer le futur de l'équipe nationale suisse : si vous craquez pour ce sport, le club Futnet Fribourg Titans

vous accueillera à bras ouverts. Plus d'informations sur www.futnetworld.com.

Grand coup d'accélérateur

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Vélos électriques, compostage, conseil thermique... Le programme de soutien en faveur de la transition énergétique de la Ville de Fribourg s'enrichit de nouvelles prestations destinées à toutes et tous.

La Ville de Fribourg vous soutient dans votre engagement en faveur de la transition écologique et donne un grand coup d'accélérateur. Son programme de subventions et d'aides dans le domaine énergétique, lancé en 2020, s'étoffe de nouvelles prestations, dont deux destinées au grand public.

Vélos et composts

La Ville soutient l'achat de vélos électriques, ou le remplacement des batteries, en remboursant jusqu'à 300 francs, voire 600 francs pour les vélos cargos et les *longtails*. Elle vise celles et ceux qui aimeraient laisser leur voiture au garage, mais hésitent à enfourcher une bicyclette à cause de cette rude montée juste avant le bureau.

Les personnes qui souhaitent acquérir une installation individuelle de

compostage à domicile peuvent recevoir un remboursement allant jusqu'à 100 francs. Que vous ayez un jardin ou que vous cultiviez des tomates sur votre balcon, cette mesure peut vous intéresser.

Expertises gratuites

Destinées aux propriétaires, deux nouvelles prestations de conseil totalement gratuites sont proposées : le conseil solaire et le conseil rénovation énergétique. Dans le premier cas, un-e spécialiste étudie votre toit, vous aide à déterminer le potentiel de celui-ci et, le cas échéant, à donner les informations nécessaires pour réussir l'appel d'offres pour votre future installation solaire. La seconde est destinée aux personnes qui souhaitent se lancer dans la rénovation énergétique de leur bâtiment. Un-e expert-e examine l'édifice, puis vous aide à en identifier

les potentiels énergétiques et à investir au mieux les montants à disposition pour optimiser ses performances énergétiques.

Transition en douceur

Une nouvelle subvention propose une aide à la transition pour les personnes dont le quartier n'est pas encore relié au réseau de chauffage à distance, mais qui le sera dans les années à venir, et dont la chaudière est hors d'usage. Des solutions transitoires existent et la Ville soutient leur mise en place. Elle aide également les personnes qui souhaitent remplacer prématurément une chaudière fossile pour opter pour une solution renouvelable. Les subventions pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques et l'optimisation du système de chauffage, déjà en place depuis 2020, sont reconduites.

Par ailleurs, la Ville propose également un complément aux subventions cantonales (isolation thermique, capteurs solaires thermiques, rénovation complète avec certificat Minergie, amélioration de la classe CECEB). Si vous êtes éligible à l'une ou l'autre de ces prestations, le montant de la subvention communale se monte à 25% de celui octroyé par le canton.

Vous habitez la commune de Fribourg et une de ces prestations vous intéresse ? Le site internet de la Ville vous donne plus de détails et vous renseigne sur la marche à suivre pour en bénéficier. Déposez votre demande dans les meilleurs délais ; les aides et subventions sont octroyées dans l'ordre d'arrivée des requêtes.

www.ville-fribourg.ch/energie/subventions-energie



La ville de Fribourg compte désormais 12 quartiers officiels, aux contours précisément délimités.
© Ville de Fribourg

Die Stadt Fribourg zählt nun 12 offizielle Quartiere mit genau begrenzten Umrissen. © Ville de Fribourg

Des quartiers aux nouveaux contours

TERRITOIRE COMMUNAL Le découpage des quartiers de Fribourg a été en partie revu ou précisé. L'objectif de cette mesure, menée main dans la main avec les associations de quartiers, était d'harmoniser ces limites symboliques au sein de l'Administration communale. Grâce aux statistiques par quartier établies en parallèle, des améliorations concrètes peuvent être apportées.

Leur nombre s'élève désormais à douze. Qui ça ? Les quartiers de Fribourg, dont les délimitations ont été récemment affinées : Alt, l'Auge (Au), Beaumont-Vignettaz, le Bourg (Burg), Bourguillon (Bürglen), Guintzet-Gambach, Jura-Torry, la Neuveville (Neustadt), le Palatinat, Pérolles et le Schoenberg (Schönberg). Ainsi qu'un nouveau venu, donc, mais qui n'effectue finalement qu'un juste retour historique : le quartier des Places (Plätze), au centre-ville.

L'objectif de ces adaptations était de pouvoir disposer de délimitations administratives très précises, officiellement partagées et utilisées par l'ensemble des services de l'Administration communale. Ces derniers temps, le Service d'urbanisme et d'architecture de la Ville a ainsi mené un travail de bénédictin pour définir dans le détail ce bornage intérieur symbolique. Une opération menée en étroite collaboration avec les associations de quartiers, notamment, qui ont eu l'occasion de faire part de leurs commentaires. La Ville encourage d'ailleurs ces dernières à adopter ce nouveau découpage territorial officiel dans leurs statuts.

Mettre en lumière les améliorations potentielles

Cette définition revue des contours des quartiers de la capitale cantonale est extrêmement utile à l'Administration communale. Couplée à des indicateurs liés au développement durable, elle permet en effet de mieux cerner des potentiels d'amélioration et d'effectuer des comparaisons entre zones, lorsque cela se révèle pertinent. Chaque quartier conserve toutefois son identité, à travers ses spécificités et ses atouts.

Pour visualiser les contours des quartiers : www.sitecof.ch (sous « Administration », cocher la case « Quartiers de la ville »)



Quartiere mit neuen Begrenzungen

GEMEINDEGEBIET Die Aufteilung der Freiburger Quartiere wurde teilweise überarbeitet oder präzisiert. Ziel dieser Massnahme, die Hand in Hand mit den Quartiervereinen durchgeführt wurde, war es, diese symbolischen Grenzen innerhalb der Stadtverwaltung zu harmonisieren. Dank der parallel dazu erstellten Quartierstatistiken können nun konkrete Verbesserungen vorgenommen werden.

Ihre Zahl beläuft sich nun auf zwölf. Wer sie sind? Die Freiburger Quartiere, deren Abgrenzungen kürzlich präzisiert wurden: Alt, Au (Auge), Beaumont-Vignettaz, Burg (Bourg), Bürglen (Bourguillon), Guintzet-Gambach, Jura-Torry, Neustadt (Neuveville), Palatinat, Pérolles und Schönberg (Schoenberg). Neu hinzugekommen ist das Plätzequartier (Les Places) im Stadtzentrum, dessen Bezeichnung eine historische Rückkehr darstellt.

Diese Anpassungen bezweckten offiziell anerkannte und möglichst präzise administrative Abgrenzungen, die für alle Dienststellen der Stadtverwaltung verbindlich sind. In den letzten Jahren investierte das städtische Amt für Stadtplanung und Architektur viel Zeit, um diese symbolischen inneren Begrenzungen im Detail zu definieren. Diese Arbeit wurde in enger Zusammenarbeit mit den Quartiervereinen durchgeführt, die Gelegenheit hatten, ihre Kommentare abzugeben. Die Stadt ermutigt die Quartiervereine, die neue offizielle Gebietsaufteilung in ihre Statuten zu übernehmen.

Verbesserungspotenziale erkennen

Diese Überarbeitung der Quartierbegrenzungen des Kantonshauptorts ist für die Gemeindeverwaltung von grossem Nutzen. In Verbindung mit Indikatoren zur nachhaltigen Entwicklung ermöglicht sie es, Verbesserungspotenziale besser zu erkennen und gegebenenfalls Vergleiche zwischen einzelnen Zonen anzustellen. Jedes Quartier behält jedoch seine eigene Identität mit seinen Besonderheiten und Stärken.

Um die Quartierbegrenzungen zu visualisieren: www.sitecof.ch (unter « Administration », das Kontrollkästchen « Quartiers de la ville » markieren)





CRÉATION
DÈS 10 ANS

PAULE ET LUCE

COMPAGNIE DE L'ÉFRANGETÉ

NUITHONIE
27 SEPT. – 8 OCT. 2023



CRÉATION
THÉÂTRE

©Marguerite Burnat-Provins L'Opinion, Ma Ville, 1929 Lausanne, collection privée Photographie, Le Mont-sur-Lausanne, Genoud Arts Graphiques

LA VOIE DE L'IMPÉRATRICE

OPUS 89

NUITHONIE
28 SEPT. – 8 OCT. 2023



Le chauffage à distance

Notre solution locale et durable pour votre confort.



groupe e



DELIF

Deutsch lernen in Fribourg / Freiburg

Cours d'allemand

Cours intensifs Hiver
8.1. - 15.3.2024

Cours intensif pour débutants
12.2. - 15.3.2024

Examens
Goethe / telc



Pour d'autres cours & infos
info@delif.ch / www.delif.ch / 079 840 01 14



Que faire quand on est témoin de harcèlement de rue ?

SOCIÉTÉ

Cet automne, la Ville de Fribourg propose des ateliers gratuits à l'intention des témoins de harcèlement dans l'espace public afin d'apprendre à exercer son courage civil. Pour compléter cette campagne de sensibilisation, plusieurs affiches en ville et des vidéos accompagnent ces soirées de formation.

Remarques suggestives, siffllements, gestes obscènes... Tout le monde a assisté à des situations de harcèlement de rue. Cependant, il est souvent difficile de savoir comment soutenir les personnes ciblées par ces actes. Pour encourager les témoins à réagir, la Ville de Fribourg propose à la population des ateliers gratuits de courage civil. Animés par l'association Mille Sept Sans et intitulés « Courage civil : harcèlement de rue, agir en tant que témoin », ces cours fournissent des outils concrets pour agir en situation de harcèlement dans l'espace public. De plus, des affiches placardées dans les rues, des messages publiés

sur les réseaux sociaux et des vidéos diffusées dans les bus sillonnant le territoire communal permettent de sensibiliser la population à l'importance du rôle de témoin. Enfin, sur le site internet de la Ville, une page nommée « Que faire si j'ai été témoin de harcèlement dans l'espace public ? » apporte des informations concernant le harcèlement de rue à Fribourg. Cette page spécifique, rédigée avec le soutien de spécialistes de l'équipe « courage civil » de l'association Mille Sept Sans, liste des conseils et des stratégies à l'intention des personnes témoins de ce phénomène sociétal problématique. www.ville-fribourg.ch/harcelement-espace-public/temoin



Une des affiches de la campagne. © Ville de Fribourg

Des serviettes dans les toilettes

SOCIAL

Depuis le 21 août, la Ville de Fribourg propose à la population des serviettes hygiéniques dans une cinquantaine de ses bâtiments administratifs et scolaires. Grâce à cette action, la Ville entend lutter contre la précarité menstruelle et aider les femmes.

Un an déjà que la commune a équipé de distributeurs de protections hygiéniques le CO du Belluard, l'école primaire de la Heitera et l'Hôpital des Bourgeois. Une phase test de quatre mois, pérennisée pour cette rentrée 2023/2024. En effet, ce sont maintenant quelques 50 locaux communaux qui sont pourvus de ces distributeurs, en acier inoxydable, proposant des serviettes périodiques de qualité. Les bâtiments administratifs accueillant du public (contrôle des habitants, MEMO...) et les bâtiments scolaires fribourgeois (écoles primaires, cycles d'orientation, halles de gymnastique et accueils extra-scolaires) sont concernés.

Trouver les toilettes pourvues de ce dispositif est facile. En effet, elles sont signalées par un autocollant clair et visible de l'extérieur. De plus, des poubelles spécifiques pour l'élimination des protections complètent cette nouvelle offre. À noter que les serviettes hygiéniques et leur emballage sont en coton biologique, respectueuses de l'intimité et de l'environnement. Une initiative simple et un accès facilité qui font toute la différence. Ensemble, luttons contre la précarité menstruelle.



Toilettes disposant de distributeurs de serviettes hygiéniques.

La valse à 100 ans

Une tyrolienne, des spectacles insolites, des défis sportifs, de la lecture... La Motta a beau avoir 100 ans, elle ne s'est pas reposée une seconde cet été, avec pas moins de 74 événements au programme de ce jubilé. Retour en images sur un anniversaire qui fût exceptionnel grâce à vous, baigneuses et baigneurs, adeptes de la bronzette et/ou de la buvette. Avant de vous donner rendez-vous l'année prochaine, nous aimerions encore vous demander votre avis : avez-vous lu le journal *La Motta*? Qu'en avez-vous pensé? Rendez-vous sur www.ville-fribourg.ch/100ansmotta pour répondre à notre sondage. Merci !



100 ans, quel bel âge !

Marie-Thérèse Niquille-Bertschy a fêté ses 100 ans le 31 août 2023. Pour l'occasion, le vice-syndic, Laurent Dietrich, lui a rendu visite à l'EMS La Providence, son lieu de résidence actuel. La jubilaire, née le 29 août 1923, à Pont-en-Ogoz, avait quatre frères et sœurs. Son père, Louis Bertschy, était négociant et sa mère, Emma Bertschy-Fragnière, faisait des travaux de couture. À l'âge de 15 ans, Marie-Thérèse Niquille-Bertschy s'installe en Thurgovie pour apprendre l'allemand. En 1965, elle se marie avec Marcel Niquille et ils emménagent à la tour des Char-

mettes, au 7^e étage. Elle ne quittera l'appartement que cinquante-huit ans plus tard, lors de son entrée à l'EMS La Providence. À côté de sa profession d'infirmière, Marie-Thérèse Niquille-Bertschy œuvre durant plus de vingt ans au sein de la Conférence Saint-Vincent de Paul de la Paroisse du Christ-Roi et collabore activement aux soupes de carême. Lors de son temps libre, elle s'adonne à des parties de Scrabble (championne des mots comptant triple), au tricot et au chant. Elle remplit elle-même sa déclaration d'impôt, toujours au crayon, au grand dam du Service cantonal des contributions.



© Ville de Fribourg / Valentine Brodard

La Ville de Fribourg obtient une délégation de **compétences**

Vous êtes propriétaire et vous avez des travaux en vue ? Vous devez d'abord vérifier si votre bien est protégé ou situé sur une zone ou un périmètre de protection. Pour cela, rendez-vous sur le guichet cartographique Sitecof. Il vous suffit d'entrer votre adresse ou votre numéro de parcelle dans le champ « recherche » pour que votre bien apparaisse. Cliquez dessus. Il y a une pastille blanche ? Votre bien est d'importance communale, de catégorie 3. Bonne nouvelle, dans ce cas de figure, vous pouvez appeler directement l'Inspectorat des constructions de la Ville de Fribourg pour le traitement de votre demande. Eh ! oui, depuis le 1^{er} septembre, la Commune a obtenu une délégation de

compétences pour les biens à enjeu local. Autrefois dévolue exclusivement à l'État, la protection du patrimoine est dorénavant également de la compétence de la Ville pour certains objets, zones et périmètres. Concrètement, c'est un interlocuteur en moins dans l'examen de votre requête, qui sera directement étudiée par le service communal ad hoc. Alors, si vous avez prévu des changements sur votre façade, votre toiture ou vos environs et que vous êtes estampillé-e catégorie 3, appelez l'Inspectorat des constructions au 026 351 75 14 ou écrivez à inspectorat-constructions@ville-fr.ch.

Plus d'informations : ville-fribourg.ch/urbanisme-architecture/inspectorat-constructions

Le chantier de **la gare** se dévoile

En travaux depuis 2021, le chantier de la gare avance selon le planning établi. À l'ouest de la gare, les travaux de la marquise de l'avenue du Midi et les finitions à l'intérieur du nouveau passage inférieur se poursuivent. Samedi 7 octobre 2023, vous aurez l'occasion de visiter les coulisses du chantier et d'accéder au nouveau passage sous-voies. Les responsables du projet CFF et de la Ville de Fribourg répondront à vos questions concernant les chantiers de la gare et de l'interface Richemond. Les visites débuteront à 10 heures et dureront trente minutes chacune. Les places sont limitées à 15 personnes par créneau; inscrivez-vous dès maintenant pour réserver votre visite.

Plus d'informations sur :

visite-gare-de-fribourg.event.sbb.ch



Concours Wettbewerb

397



© Corinne Monney

Quel terme, dérivé de l'anglais, désigne les repas servis au personnel dans le domaine du spectacle et de l'événementiel ?

Réponse jusqu'au 21 octobre 2023 à Ville de Fribourg, Concours 1700, Secrétariat de Ville, place de l'Hôtel-de-Ville 3, 1700 Fribourg ou concours1700@ville-fr.ch
Avez-vous besoin d'un indice ? Faites un tour à MEMO!

Wie lautet der englische Begriff für die Dienstleistung, welche die Bereitstellung von Speisen und Getränken an bestimmten Anlässen umfasst ?

Antwort bis 21. Oktober 2023 an Stadt Freiburg, Wettbewerb 1700, Stadtsekretariat, Rathausplatz 3, 1700 Freiburg, oder an concours1700@ville-fr.ch. Brauchen Sie einen Hinweis? Schauen Sie bei MEMO vorbei!

LES GAGNANTES DU CONCOURS N° 395

En séance du Conseil communal du lundi 26 juin 2023, le syndic, Thierry Steiert, a procédé au tirage au sort du concours n° 395. La réponse à la question « Le lézard agile est une des plus grandes espèces de lézard qu'on trouve en Suisse. Quelle taille peut-il atteindre ? » était : « **20 à 25 cm** ».

Le tirage au sort a désigné les gagnants-es suivants-es :

1^{er} prix Cécile Daguët gagne un arrangement floral, offert par la Ville de Fribourg.

2^e prix Josiane Berset gagne un abonnement mensuel TPF pour adulte zone 10.

3^e prix Sandra Birbaum gagne un « trio-pack culture » comprenant une entrée au FIFF, une entrée pour un événement au festival Belluard Bollwerk et une entrée au Nouveau Monde.

4^e prix Josette Roulin gagne une carte de parking au Parking des Alpes.

5^e prix Nicola Lascone gagne un bon pour une balade immersive dans la vie médiévale de Fribourg par le visio-guide « Fryburg 1606 », valable pour deux personnes.

Les gagnantes et les gagnants recevront leur prix par courrier.

Nos remerciements aux institutions et entreprises qui offrent ces prix.



Concours 1700

Dans le prolongement de Fribourg, ville du Goût 2023, 1700 vous embarque dans les coulisses de la gastronomie. Pour cette nouvelle série, nous vous emmènerons dans des festivals, à la buvette de la Motta, à la pisciculture ou dans des brasseries. Ensemble, nous percerons tous les mystères de cet univers délicieux. Comme à l'accoutumée, un concours accompagnera chaque mois les articles. A l'automne 2024, un tirage au sort final permettra aux lectrices et lecteurs ayant répondu correctement aux dix questions de remporter divers lots.

1700-Wettbewerb

Ganz im Geist der GenussStadt Freiburg 2023 führt Sie 1700 hinter die Kulissen der Gastronomie. In dieser neuen Reihe besuchen wir mit Ihnen Festivals, die Buvette der Motta, die Fischzucht und Bierbrauereien. Gemeinsam werden wir das Geheimnis der verschiedenen Genusssorte lüften. Wie gewohnt werden die Artikel jeden Monat von einem Wettbewerb begleitet. Im Herbst 2024 werden unter den Leserinnen und Lesern, welche die zehn Fragen richtig beantwortet haben, verschiedene Preise verlost.



© Valentine Brocard

Du temps rémunéré pour la recherche artistique

APPEL À CANDIDATURES La Ville lance un appel à candidatures destiné à des artistes et collectifs de Fribourg pour des résidences de recherche artistique en 2024. Elle s'associe à la Fondation Équilibre et Nuithonie, la Kunsthalle Friart, La Spirale, La Tour vagabonde ainsi que L'Atelier qui mettront leurs espaces à disposition. En plus d'un lieu de recherche, les artistes choisis-es recevront une rémunération.

Avoir du temps pour se consacrer à diverses expérimentations, sans pression de devoir présenter une œuvre à la fin : voilà ce que proposent les résidences de recherche artistique mises au concours par la Ville de Fribourg. Ces résidences s'adressent aux artistes et collectifs qui y sont domiciliés ou qui entretiennent des liens étroits avec les milieux culturels de la ville. La Fondation Équilibre et Nuithonie, la Kunsthalle Friart, La Spirale, La Tour vagabonde ainsi que L'Atelier sont les partenaires de la Ville pour cette deuxième édition et mettront leurs espaces à disposition. Ce temps de recherche peut durer de dix à trente jours et les artistes retenus-es recevront un salaire pour chaque jour de résidence. Les conditions et les modalités pour déposer un dossier se trouvent sur www.ville-fribourg.ch/culture. Les postulations sont ouvertes jusqu'au 15 octobre 2023. Un jury sélectionnera ensuite les lauréats-es.

Künstlerische Forschung mit Bezahlung

BEWERBUNGS AUFRUF Die Stadt lanciert einen Bewerbungsaufwurf, der die Residenzen für künstlerische Forschung im Jahr 2024 betrifft und sich an Kunstschaffende und Kollektive aus Freiburg richtet. Sie arbeitet mit der Fondation Equilibre und Nuithonie, der Kunsthalle Friart, La Spirale, La Tour Vagabonde und L'Atelier zusammen, die ihre Räumlichkeiten zur Verfügung stellen. Den ausgewählten Kunstschaffenden wird nicht nur ein Ort für Forschung zur Verfügung gestellt, sondern sie erhalten auch ein Gehalt.

Zeit zur Verfügung zu haben, um sich verschiedenen Experimenten zu widmen ohne den Druck, am Ende ein Werk präsentieren zu müssen – das bieten die Residenzen für künstlerische Forschung, die von der Stadt Freiburg ausgeschrieben werden. Sie richten sich an Kunstschaffende und Kollektive, die in der Stadt wohnhaft sind oder enge Beziehungen zu den städtischen Kulturkreisen pflegen. Die Stiftung Equilibre und Nuithonie, die Kunsthalle Friart, La Spirale, La Tour Vagabonde und L'Atelier sind die Partner der Stadt für diese zweite Ausgabe und stellen ihre Räumlichkeiten zur Verfügung. Die Dauer kann zwischen 10 und 30 Tagen betragen, und die ausgewählten Kunstschaffenden erhalten für jeden Tag ihres Aufenthalts eine Vergütung. Die Bedingungen und Modalitäten für eine Kandidatur finden Sie auf www.stadt-freiburg/kultur.ch. Bewerbungen können bis 15. Oktober 2023 eingereicht werden. Eine Jury wird die Gewinner:innen auswählen.

Se rencontrer à L'Atelier

RENDEZ-VOUS Pour profiter dignement de l'été indien, L'Atelier propose des rencontres à l'extérieur les jeudis soirs et une exposition mettant à nu les réalisations significatives de Fribourg au XX^e siècle.

La terrasse d'automne de L'Atelier jusqu'au 14 octobre

Cet automne, L'Atelier sort de ses murs. La place de Notre-Dame, aménagée spécialement pour l'occasion, propose des rencontres tous les jeudis soirs. La démarche permet à la population du quartier et de la ville de s'approprier les lieux et de réfléchir, ensemble, à l'utilisation de cet espace extérieur en vue de la réaffectation définitive du bâtiment. Ainsi, du mobilier urbain, dont une grande table issue du réemploi et fabriquée par la Ressourcerie, est mise à disposition. Les jeudis 28 septembre et 5 octobre, de 17 à 21 heures, une fresque participative, un spectacle de la Compagnie Moa-même ainsi que des ateliers broderie avec le collectif PoinCt seront proposés. La Bière de L'Evêque, les vins de la Bourgeoisie et une fontaine à eau permettront aux participants-es de se désaltérer. Retrouvez le programme détaillé sur l'agenda en ligne :

www.ville-fribourg.ch/agenda/la-terrasse-dautomne-de-latelier

Bâtir Fribourg au XX^e siècle – La Ville 1950-2000 jusqu'au 8 octobre

L'exposition *Bâtir Fribourg au XX^e siècle – La ville 1950 – 2000* aborde, en quelques thèmes et par l'image, les réalisations significatives de cette époque, décomplexée et dynamique. Elle accompagne l'ouvrage rédigé par Christoph Allenspach et Aloys Lauper, premier volume d'une série consacrée à l'histoire de la construction au XX^e siècle dans le canton de Fribourg. Cette recherche et cette mise en perspective ont pour but de rendre compte, de faire connaître et de transmettre – dans le contexte actuel du développement durable – les leçons et les valeurs de l'architecture moderne et de l'environnement urbain récent de la ville. De 9 à 17 heures (le jeudi ouvert jusqu'à 20 h 30) – samedi et dimanche 14 à 18 heures.



APPEL À PROJETS AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE DU FOYER

La Ville de Fribourg lance un appel à projets pour l'aménagement intérieur du Foyer de L'Atelier (pl. de Notre-Dame 16), comprenant notamment la création de mobilier.

Informations et candidatures (jusqu'au 4 novembre) sur le site internet de la Ville : www.ville-fribourg.ch/culture

Mini Morat-Fribourg : un nouveau tracé pour plus d'espace

Le mini Morat-Fribourg voit son parcours modifié : les zones de départ et d'arrivée seront déplacées et agrandies. L'objectif est d'offrir aux enfants davantage d'espace et de sécurité en éloignant ces zones du trafic routier. Ainsi, avant la course, les enfants se rassembleront sur le parking de La Poste et le départ sera donné à la rue du Criblet. Ensuite, le peloton descendra la rue de Lausanne, tournera dans la ruelle du Bœuf, remontera la route des Alpes puis empruntera les rues Saint-Pierre et de la Banque et la ruelle du Criblet. L'arrivée se situera sur le square des Places, comme pour la compétition des adultes du dimanche. Les enfants et les parents auront ainsi plus de place à la fin de leur course.

Ce nouveau tracé nécessitera la fermeture aux automobiles de la rue Saint-Pierre et la route des Alpes du samedi 7 octobre dès midi au dimanche 8 octobre à 19 heures au plus tard. Les transports publics pourront, eux, toujours y circuler.



RENCONTRE AVEC LE CONSEIL FÉDÉRAL

Le 30 juin dernier, pour sa traditionnelle course d'école, le Conseil fédéral *in corpore* s'est rendu à Fribourg. Les élus-es, ainsi que le chancelier de la Confédération et les deux vice-chanceliers ont partagé un apéritif avec la population sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

©Ville de Fribourg/Valentine Brodard



TOURNOI ZONE 10

Pourquoi des jeunes, des conseillers communaux et d'Etat et des agents de la Police cantonale s'étaient-ils réunis le 1^{er} juillet au Guintzet? Pour mesurer leur talent et leur habilité au ballon rond, bien sûr!

©Alexandra Ariosa

DÉSFFECTATION DES TOMBES

Le terme légal ou la durée de la concession étant échu, les tombes mentionnées ci-après seront désaffectées et les monuments, enlevés à partir du 31 décembre 2023.

Sect.	Conc.	déc. le / gest. am
3	N° 127 – Landerset Léonie	01.01.1902
	N° 181 – Massara Pietro	22.12.1943
4	N° 809 – Khoury Rosa	20.10.1982
	N° 1511 – Marmier Suzanne	31.10.2007
8	N° 1496 – Hirsiger Jeannine	02.12.2005
14	N° 2649 – Kunz Marie-Louise	18.12.1993
	N° 2647 – Gruenig Jean-Frédéric	26.03.1996
	N° 1473 – Chasset Lucie	16.11.1987
16	N° 2958 – Schaller Marie-Louise	21.11.1988
	N° 2362 – Schlaubitz Walter	12.11.1997

27	N° 1966 – Diethelm Agnès	03.07.2003
31	N° 1500 – Progin Marthe	11.10.2002
37	N° 2351 – Petru Cécile	22.12.2003
	N° 2391 – Théraulaz Michel	12.02.1997
40	N° 2602 – Schaller Ernest	05.01.1993
	N° 2600 – Wider Alfons Gustave	03.01.1993

Délai pour enlever les monuments ou plaques par les familles:
31 décembre 2023

Les familles qui désirent récupérer les monuments ou les dalles le feront avant la date indiquée. Après ce délai, plus aucun monument ne pourra être obtenu.

L'administration du cimetière se tient à disposition des familles pour leur fournir tous les renseignements utiles (026 351 70 15, cimetiere@ville-fr.ch).

Panorama de l'année du goût



À l'heure de l'impression de ce numéro, la Semaine du goût battait son plein : c'était le point culminant d'une année consacrée à faire découvrir les trésors culinaires ou exhausser les goûts du terroir fribourgeois. Le bilan complet de la manifestation sera présenté dans une prochaine édition. En attendant, la Ville vous invite à cette joyeuse rétrospective en images. Quelques souvenirs parmi une centaine d'événements labellisés Fribourg - ville du Goût 2023.



Première rencontre des Villes du goût et signature du pacte de Milan, à Fribourg, Aula Magna de l'Université, 28 avril. ©Ville de Fribourg/Valentine Brodard



Salon Innofood & Co, rendez-vous des acteurs de l'écosystème agroalimentaire suisse, sous l'impulsion du Cluster Food & Nutrition, à Fribourg, BCF Arena, 15 juin. ©Ville de Fribourg/Valentine Brodard



Les cuisines d'ici et d'ailleurs avec Melting popote. Pendant une semaine, des ateliers de cuisine étaient ouverts aux personnes intéressées, dans une cuisine mobile placée sur le parking de la Heitera, du 30 mai au 3 juin ©Ville de Fribourg/Valentine Brodard



Concours des artisans-nes et des amateurs-rices pour la création de la gourmandise emblématique de la Ville de Fribourg, qui a eu lieu le 21 septembre. Le-lauréat-e vainqueur-e de la gourmandise officielle de la Ville de Fribourg sera connu-e le 4 octobre, lors de l'événement économique fribourgeois. ©Ville de Fribourg/Valentine Brodard



De mai à novembre, l'Union des paysans fribourgeois (UPF) installe des bacs didactiques en ville, un projet baptisé « agri.culture.s en ville.s ». ©UPF



Ferme en ville sur les Grand-Places installée par l'Union des paysans fribourgeois, 15-17 septembre ©Terroir Fribourg



Atelier participatif chez MEMO ©Ville de Fribourg/Valentine Brodard

Participez à l'avenir de **MEMO** !

Depuis 2021, MEMO évolue pour correspondre aux envies et besoins de la population fribourgeoise. Afin de continuer sur cette voie, la biblio-ludothèque organise des ateliers participatifs pour toutes et tous. Habitué·es, usagers·ères ponctuels·les ou même celles et ceux n'ayant pas encore franchi les portes de MEMO : toutes et tous peuvent donner leur avis et participer au développement de ce lieu culturel.

Atelier familles – samedi 4 novembre, 14-16 heures

L'atelier est destiné aux familles avec des enfants de moins de 10 ans. Les enfants y seront les bienvenus et le goûter est offert.

Ateliers adultes – jeudi 16 novembre, 18-21 heures

ou mardi 21 novembre, 17-20 heures

Cet atelier se terminera par un apéritif.

Atelier ados – mercredi 29 novembre, 16h30-18h30

Atelier pour les adolescents·es entre 10 et 15 ans, avec une partie théâtre d'improvisation. Le goûter sera offert.

Informations et inscriptions

www.ville-fribourg.ch/memo/ateliers-participatifs



PERMANENCE NUMÉRIQUE

En collaboration avec la Croix-Rouge Jeunesse fribourgeoise, MEMO vous accueille pour vous aider à utiliser votre tablette ou votre téléphone portable. Il suffit de venir à MEMO les mardis entre 17 et 18 heures : les bénévoles présents·es vous donneront des conseils gratuitement. Le service est également disponible en allemand, sur demande, en contactant par e-mail crj@croix-rouge-fr.ch. En cas de question, vous pouvez appeler le 026 347 39 61.

Gestalten Sie die Zukunft von **MEMO** mit!

Seit 2021 entwickelt sich MEMO weiter, um sich den Wünschen und Bedürfnissen der Freiburger Bevölkerung anzupassen. Um diesen Weg weiter zu beschreiten, organisiert die Biblio-Ludothek partizipative Workshops für alle. Ob Stammgäste, gelegentliche Nutzer:innen oder Personen, die MEMO noch nie betreten haben: Alle können ihre Meinung äussern und an der Entwicklung dieses Kulturorts mitwirken.

Familienworkshop – Samstag, 4. November 14–16 Uhr

Workshop für Familien mit Kindern unter 10 Jahren. Die Kinder sind dort herzlich willkommen und ein Imbiss wird angeboten.

Workshops für Erwachsene – Donnerstag, 16. November 18–21 Uhr

oder Dienstag, 21. November 17–20 Uhr

Der Workshop endet mit einem Aperitif.

Workshop für Jugendliche – Mittwoch, 29. November 16.30–18.30 Uhr

Workshop für Jugendliche zwischen 10 und 15 Jahren mit Improvisationstheater. Ein Imbiss wird gratis angeboten.

Informationen und Anmeldung

www.ville-fribourg.ch/memo/ateliers-participatifs



DIGITALER BEREITSCHAFTSDIENST

In Zusammenarbeit mit dem Freiburger Jugendrotkreuz bietet Ihnen MEMO Hilfe bei der Nutzung Ihres Tablets oder Handys. Kommen Sie einfach dienstags zwischen 17 und 18 Uhr ins MEMO: Die anwesenden Freiwilligen beraten Sie kostenlos. Der Service ist auf Anfrage auch auf Deutsch verfügbar, wenn Sie sich per E-Mail an crj@croix-rouge-fr.ch wenden. Bei Fragen können Sie die Nummer 026 347 39 61 anrufen.

Le retour des pèlerins

FAUNE DE FRIBOURG

Le faucon pèlerin avait pratiquement disparu de Suisse, victime du DDT, un insecticide très utilisé dans les années 1950 à 1970. Il est de retour, notamment à Fribourg, où ces rapaces apprécient les falaises.

Dans leur quartier, ce sont des stars. Amatrices et amateurs d'ornithologie aiment se rendre en Basse-Ville, du côté du Werkhof, pour tenter de les observer. Pourtant, il faut savoir où regarder pour les voir.

C'est que des faucons pèlerins nichent régulièrement dans les falaises de Lorette. Ce printemps, on pouvait observer quatre oisillons, qui ont quitté le nid au début de l'été. L'incubation dure un mois environ et les petits restent trente-cinq à quarante deux jours au nid. Les jeunes restent avec leurs parents le temps d'apprendre à chasser. En hiver, ils s'installent souvent près des lacs, où ils trouvent des proies faciles. Les faucons pèlerins se nourrissent exclusivement d'oiseaux. Raison pour laquelle ils apprécient les villes, où ils trouvent leur proie de prédilection : le pigeon. Les rapaces jouent ainsi un rôle important dans la régulation des populations de ce dernier. À Fribourg, les faucons pèlerins, trouvent, avec les falaises un terrain idéal pour nidifier. Mais, dans d'autres villes comme Genève ou Neuchâtel, ils n'hésitent pas à s'installer sur des bâtiments. Le rapace peut fondre à plus de 300 km/h sur ses proies, à qui il ne laisse aucune chance. C'est l'animal le plus rapide au monde. Cet oiseau mesure entre 36 et 48 centimètres, pour une envergure de 89 à 113 centimètres. Comme chez de nombreux rapaces, la femelle est un peu plus grosse que le mâle.

En Suisse, le faucon pèlerin ne migre

pas et est plutôt territorial. Il niche chaque année dans le même secteur. Il est cependant difficile de dire si les couples observés à Fribourg sont toujours les mêmes. Il y aurait aujourd'hui entre 9 et 17 couples de faucons pèlerins dans le canton de Fribourg et entre 260 et 320, en Suisse, où il est considéré comme vulnérable. L'oiseau avait pratiquement disparu de Suisse dans les années 1970. La faute, principalement, au DDT. Cet insecticide, interdit en Suisse depuis 1972, affecte les oiseaux via leurs proies. Les œufs pondus par les faucons n'étaient plus assez solides.

Concurrence et braconnage

Après une spectaculaire augmentation durant le dernier quart du XX^e siècle, les populations stagnent aujourd'hui. Le faucon pèlerin a un rival, le grand-duc d'Europe, le plus grand de nos hiboux. Ce dernier est de retour dans le canton, dont il avait disparu. On le retrouve d'ailleurs également dans la région de Fribourg. Les deux oiseaux chassent les mêmes proies et vivent dans les mêmes zones, ce qui rend parfois leur cohabitation difficile. D'autres espèces, telles que les corneilles et les grands corbeaux, n'apprécient pas le voisinage du faucon et le chassent, pour protéger leurs petits. « Mais il y a suffisamment de falaises à Fribourg pour que tous ces oiseaux puissent cohabiter », note Yann Rime, du Cercle ornithologique de Fribourg. Mais le principal prédateur du faucon pèlerin est l'homme.

L'oiseau qui a donné son nom à l'art de la fauconnerie est encore aujourd'hui utilisé pour la chasse. Dans d'autres pays, les nids de faucons, par exemple le faucon sacre, sont encore pillés pour cela. Le plus souvent pour alimenter un marché de la fauconnerie en plein essor dans les pays du Golfe. « Les faucons pèlerins, strictement protégés, ne valent heureusement pas assez cher chez nous pour que cela vaille la peine de prendre des risques pour voler des œufs dans les nids. Mais les ornithologues veillent

au grain », résume Yann Rime. Le rapace est également parfois victime de braconnage – certains pigeons d'élevage peuvent valoir cher et les prédateurs de ces derniers sont mal vus par les éleveurs et éleveuses.

Deux autres espèces de faucons, le crécerelle et le hobereau, peuvent être observées à Fribourg. Le faucon pèlerin, lui, peut être repéré au-dessus de Pérolles ou sur la cathédrale, qui lui fournit un excellent poste d'observation d'où fondre sur ses proies.

Raphaël Chabloz



Un faucon pèlerin perché sur une branche.

Mémento

L'ATELIER

Place de Notre-Dame 16

Bâtir Fribourg au XX^e siècle – La ville 1950–2000

exposition de vues aériennes et images de Fribourg, du 20 septembre au 8 octobre, lu-ve 9h à 17h, sa-di 14h à 18h

La terrasse d'automne de L'Atelier

spectacle de la Cie Moamême. Initiation aux arts du cirque avec le Cirque Toamême, Bière de l'Evêque et Taqueria Don Vergas, je 28 septembre, 17h

With-in-out

présentation de haïkus et photographies réalisés par des participants-es d'ateliers créatifs interculturels, du 29 septembre au 13 octobre, lu-ve 8h30-17h, sa 14h-17h. Vernissage ve 29 septembre, 18h, finissage ve 13 octobre, 18h.

Atelier broderie avec le collectif de broderie féministe pointGt

en collaboration avec Espace-Femmes, ve 29 septembre, 18h, sa 30 septembre, 12h

La terrasse d'automne de L'Atelier

jeux et tournois, vins du domaine de la Bourgeoisie de la ville de Fribourg et planchettes, je 5 octobre, 17h

Cairo XYZ

Séverine Emery Jaquier, impression 3D céramique, je 12 octobre, 17h

Portraits de paysans fribourgeois

exposition par l'Union des paysans fribourgeois, du 16 octobre au 12 novembre, lu-me 14h-17h, je-ve 14h-20h, sa 4 et 11 novembre 10h-18h

LE BILBOQUET

Route de la Fonderie 8b

«Titre Provisoire» («Titre définitif»)

Nicolas Haut, seul en scène, humour, ve 13 et sa 14 octobre, 19h30

Segundos

Carlos Henriquez, seul en scène, humour, ve 10 novembre, 20h30

CAS – REPER

www.reper-fr.ch > CAS

CAS Basse-Ville (026 321 55 91)

– Accueil libre, me 13h30 - 17h dès 1H

– Accueil seniors, je, 9h30 - 10h30

– A table !, dernier je du mois 11h30 - 14h

– Atelier anti-gaspi, ve 10h - 12h

CAS Jura (026 466 32 08)

– Accueil seniors, ma, 14h - 17h

– Accueil libre pour toutes et tous, me 14h - 18h, je 15h30 - 18h ; ve 15h30 - 22h, (sauf 1^{er} ve du mois)

– Danse & café, je, 14h30 - 17h30

CAS Schoenberg (026 481 22 95)

– Accueil libre pour toutes et tous, me 14h - 17h, je 15h30 - 19h ; ve 15h30 - 19h, 19h30 - 22h dès 13 ans (sauf 2^e ve du mois) ; 1 samedi sur 2 14h - 18h

CAS Pérolles (026 422 11 21)

– Pause café pour toutes et tous, me, 9h - 11h

– Accueil jeunes dès 3H, me, 13h30 - 17h, ve 15h30 - 17h

– Accueil jeunes dès 9H, ve, 17h - 19h (sauf 3^e vendredi du mois)

CENTRE SAINTE-URSULE

Rue des Alpes 2

Partage créatif

cercle créatif, je 5 octobre, 15h

Randonnée éco-spirituelle sur les arbres de la Bible

sa 7 octobre, 9h, inscription auprès du COEPS, 026 426 34 30, coeps@cath-fr.ch

La symbolique du mandala et sa méditation

sa 7 octobre, 13h30, inscriptions 026 347 14 00, www.centre-ursule.ch

Et si j'écoutais mes rêves ?

halte spirituelle, sa 7 octobre, 9h30, inscriptions jusqu'au 2 octobre, 026 347 14 00, www.centre-ursule.ch

Se relever d'un deuil

espace de parole ouvert à toutes et tous, lu 9 octobre, 15h30 - 17h30 ou 19h30 - 21h30

Shibashi: 18 mouvements pour méditer

lu 9 octobre, 19h, inscriptions souhaitées, 026 347 14 00, www.centre-ursule.ch

Mercrelivre

re-découverte de Maurice Zundel, me 11 octobre, 18h

Etre écouté

plage d'écoute ouverte à toutes et tous, je 12 octobre, 15h

Shibashi: 18 mouvements pour méditer

lu 23 octobre, 19h, inscriptions souhaitées, 026 347 14 00, www.centre-ursule.ch

Trait d'union du mardi matin (TUMM)

partage et découverte de lectures avec une librairie, ma 24 octobre, 9h45

ÉQUILIBRE

Place Jean-Tinguely 1

Chocolat – La Friandise des Dieux

théâtre, création de Dominique Ziegler, ve 6 octobre, 19h30

Authentique

spectacle humoristique de David Castello-Lopes, sa 7 octobre, 20h

Deux

Orchestre de chambre fribourgeois, je 12 octobre, 20h

ESPACEFEMMES

Rue Saint-Pierre 10

Atelier créatif

je 28 septembre, 13h30

Femmes en piste

ve 29 septembre, 21h

Conseil juridique pour femmes

lu 2 octobre, 16h

Atelier couture: réparer et rapiécer ses vêtements

ma 3 octobre, 9h

Konversation auf Deutsch

me 4 octobre, 9h30

Cancer du sein: dépistage et information

me 4 octobre, 13h30

Marchons ensemble !

je 5 octobre, 9h

Théâtre en famille

sa 7 octobre, 13h15

Sophrologie

lu 9 octobre, 9h30

Trico'Thé

me 11 octobre, 9h30

Cancer du sein: dépistage et information

me 11 octobre, 13h30

Atelier créatif

ve 13 octobre, 9h30

Marché gratuit de vêtements

sa 14 octobre, 13h30

FRI-SON

Route de la Fonderie 13

Rösti Fest #19

ve 29 septembre, 21h

Colour Jam vol. 5

week-end de célébration de la culture du breaking, sa 30 septembre 13h, di 1^{er} octobre 14h

Donnerbox #1

Fri-Son x Ablette, je 5 octobre, 17h30

Mansur Brown

ve 20 octobre, 20h30

MEMO

Rue de l'Hôpital 2

Veil pour tout-e-petits-es

ve 29 septembre, 10h

Permanence technologique

ma 3 octobre, 17h

Atelier de jeu théâtral

me 4 octobre, 16h

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE DE FRIBOURG

Chemin du Musée 6

La terre à bout de souffle

exposition, jusqu'au 28 janvier 2024

Focus Museum – la biodiversité... c'est la vie !

exposition, jusqu'au 23 décembre

Vierzig Jahre Wetter, Witterung und Klimaveränderung im Sensebezirk

Vortrag von Mario Slongo, Chemiker und Meteorologe, Do, 28. September, 18.30 Uhr, auf Anmeldung

DIY & soupe à la courge / Kürbis-suppe

soirée créative pour adultes / Kreativabend für Erwachsene: Bee's Wrap et Furoshiki, ve 29 septembre, 19h, sur inscription

Bienvenue sur Terre

visite guidée de l'exposition *La terre à bout de souffle*, di 1^{er} octobre, 16h30, sur inscription

SOS planète Terre

atelier parents-enfants autour des limites planétaires, sa 7 octobre, 9h-10h ou 10h30-11h30, sur inscription

Ateliers d'écriture

ateliers d'écriture pour les adultes dans le cadre de l'exposition temporaire *La terre à bout de souffle*, je 12 octobre, 19h30, sur inscription

Tony

spectacle musical jeune public, dès 6 ans, di 15 octobre, 10h30-11h30 ou 17h30-18h30, sur inscription

NOUVEAU MONDE

Esplanade de l'Ancienne-Gare 3

Viva Cumbia !

sa 30 septembre, 21h

Chocolat Show: Mines de Rien

spectacle, conseillé dès 8 ans, di 1^{er} octobre, 16h30

Le Please Stand Up

soirée de Stand Up, sa 7 octobre, 20h30

Vendredi Méchant: Ruairi

soirée DJ dans le Café de l'Ancienne Gare, ve 13 octobre, 22h

Soirée jeux

Lu 23 octobre, 19h

NUITHONIE

Rue du Centre 7 – Villars-sur-Glâne

Ecoute voir Têcollé

spectacle mettant en scène les souvenirs des aînés-es du canton de Fribourg, jusqu'au 1^{er} octobre

Paule et Luce

cie de l'Efrangeté, jusqu'au 8 octobre

Presque Hamlet

théâtre, avec Gilles Privat, du 10 au 13 octobre

PRO SENECTUTE**Flownergy**

tous les lundis, 16h-17h, l'Arsen'alt

Danses du monde

tous les lundis, 15h-16h30, Sainte-Ursule

Yoga

tous les mardis, 14h

Bien manger à petit prix

cours de cuisine, je 5 octobre

LA SPIRALE

Place du Petit-Saint-Jean 39

Alba Armengou

concert, ve 29 septembre, 20h30

Northfolk & Matt Mathews

vernissage d'album, sa 30 septembre, 20h30

Jeudi des mots – panorama helvétique

découverte des coups de cœur de la Production d'Avril et de la Librairie Librophoros, je 5 octobre, 20h30

Francesca Tandoro

concert, ve 13 octobre, 20h30

Erika Stucky sings the blues

concert, sa 14 octobre, 20h30

LE TUNNEL

Grand-Rue 68

Karaoke Live !

Julien Painot, piano/Eric Mullener, percussions, je 5 octobre, 21h

Kuitzip

jazz manouche, ve 6 octobre, 21h

Le Collectif d'Abord

théâtre d'improvisation, me 11 octobre, 20h

After taf

avec DJ Holly Nelly, je 12 octobre, 18h

Open Stage

avec Frédy Bobilier, ve 27 octobre, 21h

CONCERTS**Vêpres d'orgue**

di 1^{er} octobre, 18h30, église des Cordeliers

Hommage à Caroline Charrière

concert du chœur de Jade, di 1^{er} octobre, 17h, église Saint-Paul (Schoenberg)

EXPOSITIONS**Sabina Schwaar, Jean-François**

Zehnder, Catherine Zumkeller jusqu'au 7 octobre, Atelier-Galerie J.-J. Hofstetter

Catherine Monney, Paper Art

jusqu'au 1^{er} octobre, Galerie Trait noir

Benoît Singy

jusqu'au 1^{er} octobre, Galerie Trait noir

Autour d'Aurélié Nemours

jusqu'au 7 octobre, Galerie Saint-Hilaire

Le sens caché de ma ville natale

expositions photographique de l'artiste ukrainienne Oksana Bondar, jusqu'au 11 novembre, vernissage me 11 octobre, 18h30, LivrEchange

Derrière nos murs

exposition photographique de Carla da Silva, jusqu'au 30 octobre, vernissage sa 21 octobre à 17h, Le Nouveau Monde

SPECTACLES**Vagues de vie**

conte avec Jean Guiot et danse avec Anaïs Kauer et Eugénie Fasel, ve 29 septembre, 19h et 21h, Kellerpoche

Cœur cousu

spectacle de marionnettes, sa 7 octobre à 17h, di 8 octobre à 15h, au Théâtre de la Cité

Nous L'Europe, Banquet des Peuple

théâtre par la compagnie Effectif Réduit, ve 29 septembre à 20h, sa 30 septembre à 20h, di 1^{er} octobre à 17h, Café-Théâtre du Bilboquet

DIVERS**Writing Day – Ecrire un jour dans l'année**

me 27 septembre, 10h, Café de l'Ancienne Gare, MEMO, Librairie Albert le Grand

Let's go

échanges interculturels pour les jeunes, ma 3 octobre, 16h, BCU Fribourg

Les ormes, des arbres méconnus

conférence par Yann Fragnière, botaniste et Gregor Kozłowski, directeur du Jardin botanique, me 4 octobre, 19h30

Marché des artisans du Belluard 2023

sa 7 et di 8 octobre, 9h, tour du Belluard – Derrière-les-Remparts

A la reconquête de notre intuition

atelier découverte d'une pratique liée aux mains, sa 7 octobre, 10h, Librairie Bien-Etre

Spielerische Nachmittage auf Deutsch

für Kinder zwischen 0–7 Jahren mit einer erwachsenen Begleitperson, Mi, 11. Oktober, 14.30 Uhr, LivrEchange

Soirée d'informations et de discussion sur la polyarthrite rhumatoïde

conférence du professeur Jean Dudler, je 12 octobre, 18h30, Au Quadrant

Atelier de fabrication de pain au levain

matinée pour apprendre à démarrer, utiliser et conserver un levain, sa 14 octobre 9h, Prosana Bio, info@prosana-bio.ch

Parlons votations

journée d'exploration des votations suisses, discussions, jeux, débats et repas, sa 21 octobre, 10h, NeighborHub à Bluefactory, contact et réservation 077 443 04 42

Chaussures et peintures

atelier de personnalisation de chaussures, du 16 au 18 octobre, 14h-16h30, NeighborHub à Bluefactory, dès 14 ans

Charlie Chaplin – stage pour enfants

bricolage, mime, cinéma, je 26 et ve 27 octobre, 9h15, foyer Beauséjour

Halloween – atelier du samedi

grimage et shooting, citrouille en feutrine et laine cardée, enfants de 7 à 12 ans, sa 28 octobre, 10h, foyer Beauséjour

LOVE
LOVE
LOVE

#love30

plus de qualité de vie
plus de sécurité
moins de bruit

—
mehr Lebensqualität
mehr Sicherheit
weniger Lärm

www.ville-fribourg.ch/love30



Ville de Fribourg